



Bienvenue dans la 62^{ème} mise à jour d'AGRINFO. Nous vous informons des nouvelles règles en cours d'élaboration concernant les pesticides et les certificats officiels pour les produits équin. Les réglementations récemment publiées comprennent des règles actualisées sur les inspections des activités de pêche, une prolongation des règles transitoires pour certains types d'emballages alimentaires en plastique et des décisions récentes concernant les allégations de santé sur les nouveaux aliments. Vous trouverez également le programme des audits alimentaires de l'Union européenne (UE), pour 2026, avec les pays où ils seront effectués.

Ne manquez pas notre webinaire sur les substances préoccupantes dans les emballages – vous pouvez encore vous inscrire pour **le 4 décembre**.

NOUVEAUTÉS

Événements



Webinaire AGRINFO : Emballages

Prochaines réglementations de l'UE sur deux substances préoccupantes : le bisphénol A (BPA) et les PFAS : dernier webinaire de cette série le **4 décembre**, en anglais, espagnol et portugais

[Lire](#)

Nouvelles réglementations ou politiques en cours d'élaboration



LMR des pesticides

- L'UE va ajouter cinq pesticides à la liste des pesticides ne nécessitant pas de LMR
- L'UE envisage de réduire les LMR pour le métribuzine sur tous les produits et d'établir des LMR distinctes pour le métribuzine-DADK

Modifications notifiées à l'Organisation mondiale du commerce

Envoyez vos commentaires via votre autorité nationale de notification SPS/OTC dans le délai de 60 jours

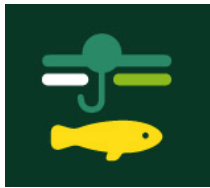


Certificat sanitaire officiel

L'UE propose une révision des certificats sanitaires officiels pour les chevaux destinés à la production alimentaire et les produits issus des chevaux. Commentaires à envoyer avant **le 30 décembre 2025**

[Lire](#)

Entrée en vigueur des nouveaux règlements et dates d'application



Politique commune de la pêche

L'UE simplifie et actualise les règles relatives au contrôle, à la surveillance et à l'inspection des activités de pêche. Applicable à partir du **10 janvier 2026**

[Lire](#)



Matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

L'UE prolonge les règles transitoires concernant les matériaux d'emballage alimentaire en plastique contenant de l'acide salicylique et de la farine ou des fibres de bois non traitées

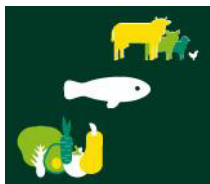
[Lire](#)



Pesticides

La Commission européenne adopte une liste de phytoprotecteurs et de synergistes, utilisés dans les pesticides, en vue de leur révision. Applicable à partir du **3 décembre 2025**.

[Lire](#)



Allégations de santé

L'UE refuse l'allégation de santé relative à la citicoline, comme favorisant la mémoire. Applicable à partir du **25 novembre 2025**

[Lire](#)



Aliments nouveaux/traditionnels

L'UE autorise de nouvelles conditions d'utilisation de l'huile de *Schizochytrium* dans les compléments alimentaires. Applicable à partir du **30 novembre 2025**

[Lire](#)

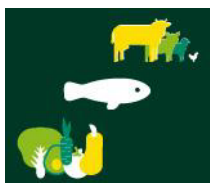
Rapports



Audits des contrôles officiels

L'UE présente son programme d'audits alimentaires pour 2026

[Lire](#)



Contrôles de la sécurité sanitaire

39 pays partenaires d'AGRINFO ont reçu des notifications RASFF en octobre 2025

[Lire](#)



Interceptions phytosanitaires

En septembre 2025, 45 interceptions ont été enregistrées en raison de la présence d'organismes nuisibles dans 14 pays partenaires d'AGRINFO, et 380 interceptions ont été enregistrées en raison d'autres non-conformités dans 41 pays partenaires

[Lire](#)

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeurs agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse agrinfo.eu/fr, où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Les parties prenantes éligibles [des pays bénéficiaires](#) d'AGRINFO peuvent nous contacter pour plus d'information via le [service d'assistance AGRINFO](#).



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO](#) <